

. monitoring en accord avec la décision du 16ème Conseil des Ministres, le dossier a été passé au Centre Agrhynt ; il est à noter que certains bailleurs de fonds sont réticents à l'affectation.

- Le renforcement de la coopération avec nos partenaires des agences de coopération bilatérales et du système des Nations Unies dans le cadre de la recherche du financement. Mention spéciale a été faite sur le programme Allenand par le Sahel/CILSS et l'évolution des relations CILSS/UNSO.

Cette présentation a suscité 2 commentaires : la nécessité de dynamiser les projets faune et de rechercher le financement des projets nationaux foyers améliorés.

Le Secrétariat Exécutif a pris bonne note de la remarque faite sur les projets faune et a signalé que la plupart de nos partenaires ont manifesté un intérêt pour les projets foyers améliorés - le préalable à leur intervention semble être la mise en place d'une cellule nationale de coordination.

1.2.5. Unités des Ressources Humaines

La Commission a entendu un exposé du Secrétariat Exécutif faisant ressortir que les activités de l'Unité des Ressources Humaines ont été consacrées pour l'essentiel aux activités préparatoires du bilan-programme du secteur.

La Commission note avec satisfaction l'achèvement des études prévues dans ce cadre et portant sur "la participation des populations" et la contribution de l'éducation de base à l'autosuffisance alimentaire mais déplore les retards dans l'organisation des réunions nationales de concertation autour du programme ressources humaines et le suivi du colloque sur la composante formation dans les projets de production. La Commission engage le Secrétariat Exécutif à tout mettre en oeuvre pour terminer les bilans programmes dans le 2 semestres 1982.

La Commission a par ailleurs examiné le plan d'action du projet d'amélioration de la gestion des Instituts de Recherches du Sahel adopté par les Directeurs d'Instituts de Recherches du Sahel lors de leur réunion du 26 au 28 Avril 1982 à DAKAR.

La Commission recommande au Conseil des Ministres l'adoption de ce plan d'action. Elle a adopté un projet de résolution dans ce sens.

1.2.6. Planification

Il a été présenté à la Commission les 5 actions menées par l'Unité durant le semestre écoulé :

- Redynamisation des Conseils Nationaux du CILSS = mise en place de 4 Comités expérimentaux financés par l'USAID (Haute-Volta et Niger) la Hollande (le Mali) et le PNUD (Sénégal sur CIP national) ;

- Suivi des recommandations de colloque de Ouagadougou sur les coûts récurrents, il s'agit essentiellement de l'organisation d'ateliers nationaux

- suivi des projets du programme de première génération

- la programmation et l'évaluation interne de la Direction des projets et Programmes conformément au programme de travail du Secrétariat Exécutif ;

- actions spécifiques : suivi de l'élaboration des stratégies alimentaires, amorce d'une réflexion régionale sur la politique des prix agricoles, mise au point d'un tableau de bord de l'économie régionale.

Les Comités nationaux enregistrés ont portés essentiellement sur les Comités nationaux et il a été demandé au Secrétariat Exécutif qui a pris bonne note de certaines remarques de recherche de financement de tous les Comités nationaux.

~~Concernant les stocks de sécurité, les résultats de la réunion~~
contre les 29 et 30 Mars 1982 à ROME entre Bailleurs de Fonds et Sahéliens ont été portés à la connaissance de la Commission. Il ressort de l'exposé qui a été fait que certains Partenaires, notamment les Pays de l'OCDE ont formulé les réserves sérieuses à l'égard du projet.

Les arguments avancés par les Représentants de ces pays à l'encontre du projet ont été communiqué à la Commission.

En outre la Commission a été informé de l'intérêt que certains Pays d'une part et Institutions financières africaines et arabes d'autre part ont manifesté à l'égard du projet.

C'est le cas notamment de l'IRAK, du Fonds Koweïtien, BOAD et la société Ivoirienne d'Investissement agricole.

Au cours des discussions, certains délégués ont rappelé la nécessité de la diversification des contacts avec les sources de financement. D'autres ont exprimé leurs inquiétudes sur les retards que connaîtrait la réalisation de ce projet, si les discussions avec nos partenaires de l'OCDE devaient conduire à la remise en cause de l'étude.

Le Secrétariat Exécutif a assuré la Commission que l'étude en question pourrait être sujette à une amélioration sans pourtant conduire à la remise en cause de son postulat de base.

1.2.7. Transports

L'Unité a réalisé des actions suivantes :

- actions conjointes avec l'UNSO = ~~la qualification~~ du programme de routes secondaires et rédaction du rapport sur l'état d'avancement du programme CILSS/UNSO de construction et d'entretien des routes secondaires :

.../...

- actions spécifiques - élaboration du dossier d'information relatif au plan de transport de l'aide alimentaire d'urgence ;
- études sur les charges récurrentes de l'infrastructure routière ou prévision des ateliers nationaux sur les charges récurrentes programmées ;
- préparation d'un séminaire sur la gestion de l'entretien routier
- l'exposé n'a pas suscité de commentaires particuliers.

L'introduction des activités de cette Direction fait ressortir que l'organisation de la Conférence sur l'Aide Alimentaire qui a eu lieu du 14 au 15 juin 1982 à Dakar était au centre de ces activités durant le premier semestre.

Au cours de cette conférence, un certain nombre de recommandations communes ont été adoptées. Ce sont surtout :

- la Recommandation sur l'utilisation des fonds de contrepartie pour le développement de la production céréalière, l'amélioration de son environnement ; le regroupement des fonds de contrepartie dans un fond unique. Les modalités de la gestion de ces fonds devant être déterminées d'un commun accord par les Gouvernements et Donateurs ;

- la Recommandation sur la prise en compte par les Donateurs de la nécessité d'adapter l'aide alimentaire aux besoins réels des populations concernées ;

- la Recommandation sur l'instauration d'une concertation annuelle entre les représentants locaux des pays et agences donateurs et les pays bénéficiaires. Cette concertation pourrait partir sur l'identification des critères d'évaluation des besoins en aide alimentaire et les moyens d'y faire face ;

- Mandat a été donné au Secrétaire Exécutif pour une concertation biannuelle en cours de campagne et après campagne pour apprécier le déficit.

En ce qui concerne le bilan des aides d'urgence reçues de janvier à juin 1982, ce bilan est en cours d'élaboration.

1.4 - ACTIVITES DE LA DIRECTION DE L'U.G.R. -

La Commission a pris connaissance de l'état d'avancement du Programme CILSS de Protection des Végétaux et manifeste quelques inquiétudes quant aux lenteurs d'exécution de certains projets, et le non démarrage d'autres volets du programme. Il s'agit entre autres :

1 - Projet Lutte Intégrée -

Le programme de construction à réaliser s'exécute lentement dans certains pays, alors que dans d'autres, les dossiers ne sont pas encore constitués ou approuvés. D'autre part, les matériels de laboratoire et véhicules ne sont que partiellement livrés.

Certains Etats membres attendent encore l'affectation d'experts et expriment des inquiétudes sur la bonne exécution des programmes de recherche. Le Secrétariat du CILSS a fourni les informations et apaisements quant à l'accélération des procédures administratives au niveau de l'AID pour relancer les activités. Le Secrétariat du CILSS a également informé la commission que l'AID a signé le document de prolongation du projet jusqu'en Septembre 1983 afin de permettre la restructuration du projet et de même une demande de crédits supplémentaires pour les 5 prochaines années.

2 - Projets Stockage et Lutte contre les Rongeurs : Ces deux ont été présentés au financement de la R.F.A. depuis 2 ans sans qu'une quelconque réponse ne soit parvenue au Secrétariat. Dans ces conditions, la Commission a recommandé au Secrétariat Exécutif d'approcher d'autres donateurs afin d'obtenir les fonds nécessaires à l'exécution de ces deux projets.

3 - Station de Quarantaine de MARADI au Niger : La requête du Niger adressée au Secrétariat Exécutif pour recherche de financement de la Station de Quarantaine des Plantes de MARADI a été étudiée lors d'une réunion CILSS/INRAN à Niamey. Il a été convaincu que le Niger finaliserait le document de projet compte tenu des observations faites

pour permettre au Secrétariat Exécutif de réunir tous les partenaires intéressés par le projet.

La Commission a entendu la délégation du Tchad qui a exprimé le voeu de voir le Secrétariat Exécutif reprendre ses activités dans ce pays compte tenu de la nouvelle situation favorable qui y prévaut.

Le Secrétariat Exécutif a pris bonne note de ces observations et a donné l'assurance qu'une mission se rendrait prochainement au Tchad en vue de relancer les activités.

1.5. - ACTIVITES DE LA D.D.I. -

ion

Le Directeur de la Direction de la Documentation et de l'information a rappelé succinctement les activités de la D.D.I., à savoir :

- Collecte, analyse, classement et diffusion de toutes documentations sur la sécheresse au Sahel ;
- Recenser, réunir et tenir à la disposition des Experts, toute la documentation nécessaire ;
- Collaboration avec tous les autres centres qui opèrent dans le Sahel et qui s'intéressent aux problèmes de sécheresse ;
- Coopération avec les médias.

Il a ensuite informé la Commission sur le projet de production de films documentaire sur le Sahel.

Suite à la présentation, les commentaires suivants ont été enregistrés :

- la Commission a déploré la régression du budget de la D.D.I. et a recommandé que ses moyens soient renforcés comme l'avait souhaité le 16^e Conseil des Ministres à Praia en Janvier 1982.

.../...

- Concernant le projet de film documentaire sur le Sahel que les Nations Unies ont décidé de produire, il a été suggéré qu'une approche positive et constructive soit retenue pour ce document et que les institutions spécialisées soient associées.

- Il a été déploré le retard mis dans l'acheminement et la traduction des documents des différentes réunions.

2.1. - ACTIVITES DE L'INSTITUT DU SAHEL -

L'exposé du Directeur Général de l'Institut du Sahel a porté sur la Recherche, la Formation et l'Information Scientifique et Technique.

2.1.1. - Recherche - *****

En matière de recherches agricoles, écologiques et technologiques, deux projets sont en cours d'exécution. Il s'agit de la première phase du Projet Régional d'Amélioration des Mil, Sorgho, Niébé et Maïs, relative au renforcement des structures nationales financé par le FED et de la Cellule de Coordination des Recherches en Ecologie et Environnement, financée par l'UNESCO.

D'autres projets font l'objet de discussions avec les sources de financement. Il s'agit des projets suivants :

- Amélioration des mil, sorgho, niébé et maïs (2è phase),
- Systèmes Intégrés de Production basés sur l'irrigation dans la zone sahélienne -
- Evaluation du Développement de l'Elevage et des Céréales dans un environnement sahélien,

Enfin, le Programme de Sociologie Rurale fera l'objet d'une réunion de concertation avec les Experts Sahéliens en Septembre 1982.

Les activités bénéficient du soutien financier de l'USAID, du PNUAP, du PNUD, de l'OMS et du Club du Sahel.

2.1.2. - Formation -

En matière de formation, les activités s'articulent autour descriptives : octroi de bourses, organisation de sessions de formation de courte durée et mise en oeuvre de projets régionaux de formation.

1) Octroi de bourses :

Grâce à une précieuse contribution du Gouvernement Français, 16 sahéliens poursuivent des études de 3^e cycle en France (Contribution au renforcement des institutions nationales de recherche).

2) Formation de courte durée :

Un séminaire sur les résultats du projet de recherche intitulé :

"Production des Pâturages Sahéliens (PPS)" a été organisé en Février 1982, en collaboration avec le Gouvernement des Pays-Bas et un autre "séminaire de formation des formateurs dans le domaine du développement rural" en collaboration avec l'Institut de Développement Economique de la Banque Mondiale a eu lieu en Mars 1982.

3. - Mise en oeuvre de projets régionaux de formation :

On peut remarquer avec satisfaction la poursuite des activités des 2 projets régionaux qui sont :

.../...

- projet régional de formation en aménagement pastoral intégré
- projet régional de formation pour la protection des végétaux des pays membres du CIBSS.

Concernant le premier projet dont le volet A (cours post Universitaire) fonctionne depuis deux ans, on peut également se réjouir de la décision du PNUD et de l'UNSO non seulement de continuer à apporter la contribution financière nécessaire à la poursuite des activités du volet A "mais aussi celle de financer les activités du volet B (formation de techniciens, dont le démarrage est prévu en janvier 1983.

Ce nouvel engagement a incité l'Institut du Sahel, en collaboration avec le PNUD, l'UNSO, l'UNESCO et les Autorités sénégalaises, à procéder à une reformulation du projet, dans le sens d'une meilleure coordination des activités prévues au sein des deux volets du projet.

Une signature rapide du document de projet, permettra très prochainement à l'agence d'exécution du projet d'entreprendre les activités, préparatoires nécessaires au bon fonctionnement des 2 volets du projet.

Le projet de formation pour la protection des végétaux financé par le Gouvernement des Pays-Bas quant à lui a permis :

- la poursuite de la formation de 4 étudiants gambiens à l'Université Ahmedou Bello de Zaria ;

- et le démarrage, au sein de l'ENSUT de DAKAR, de formation des techniciens supérieurs de laboratoire spécialisés en protection des végétaux, depuis octobre 1981.

Les activités du troisième volet de ce projet (formation de techniciens de développement rural spécialisés en P.V. à l'IPDR de Kolo), dont la reformulation est terminée ont également démarré par la mise en place d'un Conseiller principal et d'un expert en formation. La formation elle-même commencera en septembre 1982.

.../...

Ce démarrage pourra se faire sans que soient finies les constructions prévues ceci, grâce à la grande compréhension des autorités Nigériennes.

La mise en oeuvre des activités de formation rencontre un certain nombre d'obstacles dont il convient de citer trois :

- le retard que l'on enregistre pour le recueil des candidatures, ce qui entraîne quelques des retards pour le démarrage des sessions ;

- le manque de moyens matériels et humains propres ; ce qui réduit presque à néant la mise en application de nos initiatives dans ce domaine

- le temps très long que les institutions (nationales et internationales), avec lesquelles nous collaborons, mettent avant la signature des accords de projets.

2.1.3 INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

En matière d'information scientifique et technique, divers projets sont actuellement exécutés dans le cadre des programmes suivants : Réseau sahélien d'information et de documentation scientifiques et techniques (RESADOC), et Système informatisé de gestion du potentiel scientifique et technique des Etats Membres du CILSS.

Le Programme RESADOC a pour but de mettre en place au Sahel une structure de coopération régionale devant favoriser les échanges d'informations scientifiques et techniques entre les Etats membres du CILSS, les Organisations régionales et Internationales.

Le Programme RESADOC est exécuté en trois phases :

- Projet de démarrage (mars 1979 février 1982)
- Phase intermédiaire (mars 1982 août 1983)
- Phase de développement (septembre 1983 août 1988)

L'information des données, telle que prévue dans le Programme

n'a toujours pas démarré faute de moyens techniques adéquats. La recherche d'un financement pour l'acquisition du mini ordinateur HP 3000 est restée pour l'heure sans succès.

Le programme sur le système informatisé de gestion du potentiel scientifique et technique vise à fournir à l'Institut du Sahel et aux Etats membre^s du CILSS, un outil de gestion et de planification des institutions de recherche et de formation. La première phase des programmes financée par le CRDI a démarré en janvier 1982 et se poursuit normalement.

D'autres projets concernant l'Information Scientifique et Technique ont été élaborés^o par l'Institut du Sahel. Il s'agit de :

- La Création au sein de l'Institut du Sahel d'un service de publications

Ce projet, volet du programme de démarrage de l'Institut, a été élaboré depuis 1979. Son objectif est de parvenir à utiliser au mieux les résultats de la recherche grâce à leurs publications régulières. Dès son élaboration, ce projet a suscité l'intérêt de l'UNSO qui a annoncé sa participation à la première phase.

- Le Projet Régional de Radio Rurale est également finalisé. L'USAID et la FAO ont participé de façon très positive aux missions préparatoires et à la réunion des responsables nationaux. Cependant à ce jour, aucun engagement financier n'est enregistré, malgré la priorité accordée à ce projet dans le programme de démarrage de l'Institut.

- Le troisième projet est celui de la Création d'une Cellule Régionale d'Information en Protection des Cultures et Récoltes dans les pays du CILSS

Ce projet constitue l'annexe G1 du Programme CILSS de Protection des Végétaux, visant à faire circuler l'information des chercheurs vers les paysans grâce à une information diffusée en cascades et transmise aux moyens de publications

(bulletins d'information, fiches techniques, diapositives) et de la radio.

Des requêtes de financement ont été adressées à plusieurs sources de financement et la firme HORCHET nous a gracieusement adressé une documentation de base sous forme de diapositive. L'USAID quant à elle, a annoncé son intérêt pour ce projet.

Après l'exposé du rapport de l'Institut du Sahel, le Directeur Général a eu à donner des précisions sur :

- les modalités de recherche de financement des projets de l'institution en général et du projet sur les systèmes intégrés de production basés sur l'irrigation en particulier ;
- les projets de l'Institut devant être présentés à la Conférence Islamique de Niamey ;
- la commande des véhicules et l'octroi de bourses de formation dans le cadre du projet régional d'amélioration des mil, sorgho; niébé et maïs etc ;
- la formation de techniciens de développement rural spécialisés en protection des végétaux à l'IPDR de Kolo au Niger.

La Commission a enregistré avec satisfaction les précisions ainsi fournies.

2.2. Activité du Centre Agrhymet

Le Directeur Général du Centre Agrhymet a fait l'économie de l'essentiel de ces activités à l'attention des membres de la Commission.

Durant la période de janvier à juin 1982, le Centre Agrhymet a :

- reçu la visite de très hautes personnalités sahéliennes et non sahéliennes ;
- participé à des réunions tant dans le cadre de la planification à moyen terme des activités du Programme Agrhymet que dans celui de coordination et de collaboration scientifique ;

Elle a ensuite passé à la discussion de l'ensemble des questions inscrites à son ordre du jour. A l'issue des débats, les conclusions et recommandations ont été tirées.

• Rapport du Commissaire aux Comptes Exercice 1980

La 16e Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS réunie à PRIMA en Janvier 1982, avait demandé au Commissaire aux Comptes de reprendre son travail afin de soumettre à la présente session d'une manière claire et précise les comptes des institutions du CILSS. Cette résolution résulte de remarques contenues dans le rapport du Commissaire aux Comptes. à savoir :

- Absence de livre de Comptes
- Confusion des fonds (CILSS et autres dans un même compte bancaire)
- Impossibilité de déterminer les disponibilités en fin d'exercice.

Pour ce faire, le Commissaire aux Comptes a procédé à la reconstitution des comptes des institutions spécialisées année depuis leur création en faisant ressortir par exercice le résultat de l'exécution budgétaire et la situation financière en fin d'exercice.

A/ CENTRES AGRHYMET

L'examen des comptes du Centres Agrhydet de 1976 à 1980 comporte certes des lacunes, mais leur reconstitution ne fait pas apparaître d'importantes différences. Cependant des manquant de 190.164 F.CFA ont été constatés ainsi que des dépenses non justifiées pour un montant de 102.460 F. CFA

La Commission recommande l'émission d'ordre de recettes pour le remboursement des sommes indument perçues ou non justifiées à l'encontre des agents responsables.

B/ INSTITUT DU SAHEL

La reconstitution des comptes de l'Institut du Sahel a été faite de 1977 à 1980.

Des lacunes ont été également constatées pendant les quatre années de gestion. Des manquants pour un montant total de 1.418.114 FM soit 709.057 F CFA ont été constatés. La Commission recommande également l'émission des ordres de recettes à l'encontre des agents concernés.

La vérification des comptes des Institutions Spécialisées a été faite depuis leur création jusqu'en 1980. Quant au Secrétariat Exécutif, le travail du Commissaire aux Comptes n'a concerné que l'exercice 1980.

Après les explications données par le Commissaire aux Comptes sur la sincérité des comptes du Secrétariat Exécutif, la Commission recommande de donner quitus à son Agent Comptable pour l'exercice 1980.

Pour apporter plus de rigueur à la gestion des fonds mis à la disposition de notre organisation la Commission recommande le recrutement de Contrôleurs Financiers.

Compte tenu des difficultés financières de nos Etats, ce recrutement se fera dans un premier temps au niveau du Secrétariat Exécutif ensuite au niveau des Institutions Spécialisées.

• Rapport d'Exécution du Budget 1981

La Commission a pris bonne note de l'exécution du budget 1981.

.../...

~~Elle insiste sur la nécessité d'une répartition judicieuse des recettes~~
entre les institutions du CILSS.

En effet, il a été constaté que les réalisations des recettes au niveau des institutions spécialisées ont permis à peine de couvrir 50% des prévisions de leur budget. Cette situation est due au retard dans le versement des cotisations des Etats et à la situation de trésorerie du Secrétariat Exécutif qui ne fonctionnait que sur des découverts bancaires. La Commission demande aux Etats retardataires de verser leur contribution dans les meilleurs délais.

• Rapport du Commissaire aux Comptes Exercice 1981

L'absence du Commissaire aux Comptes n'a pas permis l'examen de son rapport.

La Commission a eu à déplorer cette absence et recommande que la discussion de ce rapport soit reportée pour le prochain Conseil.

• Rapport d'Exécution du Budget 1982

Il résulte de l'examen de ce rapport qu'il y a une nette amélioration dans la rentrée des cotisations, mais au niveau des crédits budgétaires certains chapitres sont déjà entièrement épuisés et même dépassés.

• Rapport sur la Situation Financière du CILSS

Ce rapport fait le point de la situation des arriérés de cotisations et des impayés du CILSS. Les arriérés antérieurs en 1982 se chiffrent à 136.143.649 F. CFA. répartis selon le tableau suivant :

.../...

PAYS	ANNÉES	MONTANT	OBSERVATIONS
Hauritanie	1981	34.664.732	
Tchad	1979	30.000.000	
	1980	34.037.632	
	1981	<u>37.441.285</u>	
Total		136.143.649	

Les impayés concernent les avances à rembourser et les factures à régler.

Le montant total des avances s'élève à 97.979.450 F. CFA soit 10.500.000 pour l'Institut du Sahel et 87.479.450 F CFA pour le Secrétariat Exécutif (prélèvement sur le Fonds spécial du Sahel depuis 1976). Les factures en instance de règlement sont de 31.708.639 F CFA répartis de la façon suivante :

Centre Agrhyet	=	2.456.896
Secrétariat Exécutif	=	29.251.743

La Commission recommande le règlement étalé de ces ~~impayés~~.

• Problèmes posés par l'exécution du budget 1982

Malgré l'amélioration notable de la situation de trésorerie, notre organisation éprouve des difficultés pour l'exécution correcte de son budget 1982.

Sur les 46.000.000 F CFA de proposition d'augmentation de crédits afin de faire face notamment au règlement de certaines droits salariaux et de certaines dépenses obligatoires, la Commission arrête le montant de ces crédits additifs à la somme de 40.857.925 F CFA répartie de la façon suivante :

Sahélianisation du Personnel du Programme Agrhynet

Le problème de la sahélianisation du personnel enseignant du Centre AGRHYNET a été soumis au 15e Conseil des Ministres tenu en Juin 1980 à Niamey qui a décidé que cette sahélianisation soit progressive en raison de deux cadres supérieurs par an, à partir de 1981. Le Centre AGRHYNET a rencontré des difficultés pour la mise en application de cette décision, difficultés dues essentiellement à la non disponibilité des cadres sahéliens répondant aux conditions de recrutement.

La Commission attire l'attention des Etats-membres sur le retard important accusé dans la mise en oeuvre de cette décision et leur recommande de mettre à la disposition du Centre des cadres compétents. Compte tenu des possibilités offertes par les sources de financement, la Commission demande à la Direction Générale du Centre Agrhynet de prendre les dispositions nécessaires pour l'ouverture rapide des postes dont le financement est acquis, sur la base de la grille des salaires du CILSS.

Concernant le régime des vacances scolaires du personnel enseignant sahélien, la Commission recommande de retenir le principe de ces vacances mais demande à la Direction Générale du Centre Agrhynet de présenter un document complet pour la prochaine session.

Pour ce qui est de la recherche du financement pour la construction des logements des cadres supérieurs du Centre, le dossier présenté aux sources de financement n'a pas encore connu de suite favorable.

Dans le cadre de la coopération inter-africaine, le dossier préparé par le Secrétariat Exécutif sur le support institutionnel sera soumis à certains pays africains non membres du CILSS.

La Commission a été informée que dans le cadre de la formation des cadres sahéliens en informatique pour les besoins du Programme AGRHYMET, Onze (11) bourses sont disponibles pour les Etats et 4 (quatre) autres pour le personnel du Centre Agrhymet.

La Commission recommande aux Etats d'envoyer les dossiers de candidatures nécessaires dans les plus brefs délais.

D I V E R S

En divers, l'Institut du Sahel a informé la réunion que le dossier technique pour la construction de son siège est disponible, mais par manque de financement, l'appel d'offres n'a pas encore été lancé.

La Commission recommande que le résultat des travaux sur la réorganisation administrative, financière et comptable, entrepris avec l'aide du B.I.T. et de l'U.S.A.I.D. soit soumis dans les meilleurs délais aux Etats pour examen./ .-

oooooOooooo

3.2 - Huis-clos :

Le 30 juillet 1982, les Ministres du CILSS à leur 17^e Conseil, ont tenu à Bamako, dans les locaux de l'Hôtel de l'Amitié, une réunion à huis-clos.

Quatre (4) points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- : - Nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel ;
- Recrutement d'un hydrogéologue au Secrétariat Exécutif du CILSS ;
- Une information du Gouvernement malien ;
- Une communication du Commissaire à l'Agriculture et à l'Elevage du Tchad sur la situation de son pays.

I) Nomination du Directeur Général de l'Institut du Sahel

Le mandat de l'actuel directeur sortant est arrivé à expiration en juillet 1981. Le Conseil d'Administration de l'Institut n'ayant pu se tenir pour des raisons purement financières, le 16^e Conseil des Ministres du CILSS a prorogé le mandat du directeur sortant jusqu'en juillet 1982. Mandat a été donné au Conseil d'Administration d'instruire le dossier, de recueillir les candidatures, de faire des propositions et d'en saisir le 17^e Conseil des Ministres en juillet 1982 à Bamako.

Le Conseil, après avoir étudié le rapport du Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel, rapport suivi des explications aux questions posées, a apprécié le travail fait par le Conseil d'Administration de l'Institut.

En l'absence d'un consensus sur les propositions du Conseil d'administration de l'Institut, le Conseil des Ministres a été amené à délibérer sur toutes les candidatures.

N'ayant pu obtenir également à stade, un consensus, le Conseil des Ministres a prorogé le mandat du Directeur Général sortant, jusqu'à sa 18^e Session en décembre 1982 à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie).

II) Recrutement d'un hydrogéologue au Secrétariat Exécutif du CILSS.

Le Conseil a entendu l'information du Secrétaire Exécutif relative au recrutement d'un hydrogéologue, sur financement hollandais, au Secrétariat Exécutif du CILSS. Le Conseil prend acte de ce genre de recrutement qui entre dans les prérogatives du Secrétaire Exécutif. Il demande cependant à l'avenir d'ouvrir les postes à tous les pays membres du CILSS, étant entendu que le choix définitif du candidat incombe au Secrétaire Exécutif.

III) Une information du Gouvernement malien.

Le Gouvernement malien a porté à la connaissance du Conseil, du rappel, par le Mali, de son fonctionnaire, Monsieur Mady KEITA, Directeur de l'U.G.R. dont le siège est à Ouagadougou.

Le Gouvernement malien proposera des candidatures maliennes en temps opportun, en remplacement de M. Mady KEITA.

IV) Une communication du Commissaire à l'Agriculture et à l'Elevage du Tchad, sur la situation de son pays.

Le Conseil a entendu une communication du Commissaire à l'Agriculture et à l'Elevage du Tchad, sur la situation difficile de son pays.

Le Conseil a donné assurance au Commissaire de la solidarité des pays du CILSS avec le Tchad.

Le Conseil a émis le souhait à voir le Tchad participer activement à nouveau, et au plus tôt, très positivement aux activités du CILSS.

4. SEANCE DE CLÔTURE

La clôture de la 17ème session ordinaire du Conseil des Ministres a eu lieu le 30 juillet 1982 à 18H30 en présence des différentes personnalités présentes à l'ouverture de ladite session.

4.1 Communiqué final

La 17ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CISS s'est tenue à Bamako les 29 et 30 juillet 1982.

Les travaux se sont déroulés sous la Présidence du Ministre Coordonnateur du CISS, Son Excellence Monsieur N'Fagnanama KONE, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali. Dans son discours d'ouverture le Ministre Coordonnateur a souhaité la bienvenue aux autres Ministres ainsi qu'aux membres de leur délégation et remercié la Communauté Internationale pour l'intérêt qu'elle porte à l'organisation. Il a, avant de terminer, fait un survol de certaines des questions inscrites à l'ordre du jour : bilans-programmes sectoriels projets stocks de sécurité et AGIR problèmes liés à l'aide alimentaire, projet Amélioration de la Gestion des Instituts de Recherche.

Siégeant ensuite, le Conseil a eu à examiner les points inscrits à son ordre du jour :

- Auditions des invités,
- Examen du rapport de la réunion des experts préparatoire à la Session,
- Examen à huis clos de certaines questions,
- Questions diverses.

Après audition des invités : Mme DE LAYRE, Chef du Secrétariat du Club du Sahel, M. Charles-Henri LAURENIERE, Directeur de l'UNSO, Bertin BORNI, Représentant Résident du PRUD à Dakar, Mamadou DIA, Représentant le Directeur Général de la FAO et le Représentant du CRDI, le Conseil a passé à l'examen du rapport des experts.

Le Conseil a adopté ce rapport après avoir fait quelques amendements et pris un certain nombre de décisions et résolutions notamment les résolutions relatives :

- . au financement des projets de l'Institut du Sahel,
- . au projet de formation en aménagement pastoral intégré,
- . au projet d'Amélioration de la Gestion des Instituts de Recherche.
- . au fonctionnement des Comités Nationaux du CISS
- . aux conclusions de la réunion de Dakar sur l'aide alimentaire.

Le Conseil s'est félicité de l'atmosphère franche et cordiale qui a prévalu tout au long des discussions autour des dossiers qui lui étaient soumis et a décidé de tenir sa prochaine session en décembre 1982 à NOUKCHOTT.

Le Conseil a voté une motion de remerciements au Peuple, au Parti et au Gouvernement de la République du Mali pour l'accueil chaleureux dont il a été l'objet et les facilités matérielles mises à sa disposition.

Fait à Bamako le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

4.2 Motion de remerciements

Le Ministre du Développement Rural de la République du Cap-Vert,

Le Ministre de l'Agriculture de la République de Gambie,

Le Ministre du Développement Rural de la République de Haute-Volta,

Le Ministre du Développement Rural de la République du Niger,

Le Commissaire à l'Agriculture et à l'Élevage de la République du Tchad,

Le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural de la République de Mauritanie,

Le Secrétaire Général du Ministère du Développement de la République du Sénégal,

EXPRIMENT leur profonde gratitude et leurs très sincères remerciements à Son Excellence le Général Moussa TRAORE, Secrétaire Général de l'U.D.P.M, Président de la République du Mali, à son Gouvernement et au Peuple Malien pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à Bamako.

Fait à Bamako le 30 juillet 1961

LE CONSEIL DES MINISTRES

4.3 Allocution de clôture prononcée par S.E Monsieur
M. YAGBIAMA KONE, Ministre de l'Agriculture du
Mali, Ministre Coordonnateur du C.I.L.S.S.

Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales et Inter-gouvernementales,
Madames et Messieurs les Experts,

Par le flot d'applaudissement qui a suivi la lecture du communiqué final, vous venez de mettre fin à nos travaux. Il ne me reste donc plus qu'à entériner de façon formelle votre décision en prononçant l'allocution de clôture de cette session que j'ai eu à présider en ma qualité de Ministre Coordonnateur.

La tentation est grande, à pareille occasion, de faire le bilan des travaux pour dégager des principes et un programme d'action ; mais, à cette tentation, je résisterai aujourd'hui parce que le communiqué final est lui-même assez explicite. Je voudrais m'attacher plutôt à vous exprimer ma satisfaction et à en expliciter brièvement les motifs.

Si ces motifs sont nombreux, je n'en retiendrai cependant que deux. Il y a d'abord que nous avons pu terminer notre travail dans les délais que nous nous étions fixés. En soi, c'est remarquable, puisque les points inscrits à notre ordre du jour étaient particulièrement nombreux et complexes comme j'ai eu à le souligner hier à l'ouverture et d'une certaine manière, notre session ne pouvait manquer d'évoquer un marathon.

Dans les jours qui viennent, je rendrai compte au Président en exercice de notre Organisation des résultats de notre session. Je ne saurai anticiper sur le jugement qu'il en fera, mais je suis persuadé que la ténacité dont vous avez fait montre pour vous acquitter de vos tâches ne manquera pas d'être appréciée de lui.

Mais autant que d'avoir pu épuiser à temps à notre ordre du jour, ce qui explique ma satisfaction, c'est la manière dont nous avons pu parvenir aux résultats actuels. En effet, bien que portant sur des questions délicates parfois, nos travaux ont toujours été empreints de sérénité, de franchise et de cordialité. Ce sont là, certes, les caractéristiques habituelles des travaux au sein de notre organisation, mais ce n'est pas une raison pour les passer sous silence, car la qualité de notre action en est fortement tributaire de même que la crédibilité de notre organisme. Je ne dois donc de les souligner et de vous en féliciter.

Mes Chers Collègues,

Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous les devons, bien sûr au sens élevé des responsabilités qui vous caractérise et à votre ardente passion pour les intérêts bien compris de notre Sahel. Nous les devons aussi à votre détermination constante à faire en sorte que notre sous-région ne soit plus un polygone de la faim, comme ont pu l'écrire certains mais au contraire, un ensemble où la vie a repris tous ses droits.

Mais ces résultats remarquables, nous les devons également à nos experts. Ceux-ci, en effet, ont pendant trois jours, travaillé d'arrache-pied pour rassembler à notre intention le maximum d'éléments d'appréciation techniques susceptibles d'éclairer nos décisions. Ce faisant, ils se sont comportés de façon responsable et pour cette raison, ils méritent des félicitations et des encouragements qu'en votre nom à tous et en mon nom personnel, je leur adresse.

Comment ne pas citer enfin, au chapitre des éléments explicatifs du bon déroulement de nos travaux, nos invités de la Communauté Internationale ? En effet, loin de se contenter de livrer de simples messages, nos amis du Club du Sahel, du PNUD, de l'UNESCO, de la F O, du CRDI et de la CIL-0 nous ont fait bénéficier, de leur expérience, et sur bien des points, ils nous ont apporté des éclairages des plus intéressants.

Ainsi, ils se sont comportés en véritables partenaires et je tiens à les en remercier très vivement en votre nom à tous et en mon nom propre.

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales
et Intergouvernementales,
Mesdames et Messieurs,

Les décisions que nous avons prises vont impliquer une charge de travail non négligeable pour notre Secrétariat exécutif et nos institutions spécialisées dans les mois à venir. Qu'il s'agisse de la conduite des bilans-programmes sectoriels ou de l'organisation des ateliers nationaux sur les charges récurrentes des projets de développement, qu'il s'agisse de la mise en oeuvre de recommandations du colloque sur l'aide alimentaire, qu'il s'agisse enfin de la recherche du financement de nos projets, les responsables et les experts de notre organisation auront à faire preuve de lucidité, d'intelligence et d'imagination. Ce sont là des qualités que je sais très développées chez eux et pour cette raison, je ne doute pas qu'à notre 18e session, le bilan des activités qu'ils nous présenteront sera largement positif. Mais, pour réussir pleinement à exécuter les tâches que notre session vient de leur assigner, ces cadres auront besoin de l'appui multiforme de la communauté internationale. A cet égard, les déclarations que nous avons entendues hier sont des plus encourageantes. Il faut simplement souhaiter qu'elles se concrétisent rapidement et je suis persuadé, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales que vous y veillerez avec diligence.

C'est à ce prix, au prix de la collaboration de tous, que demain, des sèves nouvelles jailliront de la terre dure et sèche dissipant nos inquiétudes et donnant vigueur à nos rêves d'autosuffisance alimentaire.

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales et Intergouvernementales,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs les Experts,

Dans six mois, nous nous retrouverons à NOUAKCHOTT où se tiendra la 18e session ministérielle ordinaire du CILSS. Entre temps, l'hivernage sera passé. Je souhaite qu'il soit clément sur toute l'étendue de notre sous-région au plus grand bénéfice de nos vaillantes populations.

En attendant cette prochaine rencontre, je vous souhaite un bon retour dans vos pays respectifs:

Je déclare close la 17e session ministérielle ordinaire du CILSS.

Je vous remercie.

A H N E X E S

RESOLUTION RELATIVE AUX FINANCEMENTS DES PROJETS DE
L'INSTITUT DU SAHEL

Le Conseil des Ministres réuni en sa 17ème session ordinaire
les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako (République du Mali)

- Considérant les objectifs d'autosuffisance alimentaire et
de lutte contre la désertification,

- Considérant le rôle que jouent la Recherche, la Formation et
l'Information scientifique et technique dans cette politique,

- Considérant la situation préoccupante qui prévaut quant
au financement des projets de recherche, de formation et d'information
scientifique et technique,

- Prenant acte des efforts consentis,

DEMANDE qu'une attention toute particulière soit accordée par le
Secrétaire Exécutif du CILSS à la recherche des financements des
projets prioritaires de l'Institut du Sahel.

Bamako le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION RELATIVE AU PROJET DE FORMATION EN AMENAGEMENT
PASTORAL INTEGRE

Le Conseil des Ministres, réuni en sa 17^{ème} session ordinaire
les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako,

- Considérant l'impérieuse nécessité de renforcer la formation
des cadres chargés du développement rural de nos pays,

- Considérant l'importance qu'il faut accorder à la conception
multidisciplinaire de l'aménagement de l'espace rural,

- Considérant les résultats satisfaisants enregistrés avec la
mise en oeuvre du volet A (cours post universitaire) du projet
de formation en aménagement pastoral intégré,

DEMANDE au Secrétaire Exécutif la mise en oeuvre rapide du volet B
(formation de cadres moyens) du projet de formation en aménagement
pastoral intégré, complément indispensable de la formation des
cadres supérieurs.

Bamako, le 31 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

APPEL

Le Conseil des Ministres réuni en sa 17ème session ordinaire les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako (République du Mali)

- Considérant le retard de la saison des pluies de la présente campagne agricole dans les pays du Sahel et en particulier au Tchad,

- Considérant le retard des semis dans toute la zone sahélienne pouvant provoquer une famine en perspective,

- Considérant l'état médiocre des pâturages entraînant les pertes du bétail,

LANCER UN APPEL à la Communauté Internationale afin qu'une aide appropriée soit apportée aux pays membres du CEEA, singulièrement au Tchad qui connaît une situation particulière.

Bamako, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

RECOMMANDATION SUR LES COMITÉS NATIONAUX

Le Conseil des Ministres réuni en sa 17^{ème} session ordinaire, les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako (République du Mali),

- Considérant la nécessité de mettre en place et d'animer les Comités Nationaux dans les meilleurs délais,

DEMANDE au Secrétaire Exécutif du CILSS de redéfinir leurs attributions conformément aux préoccupations des Etats qui ont été à l'origine de leur création ;

RECOMMANDÉ aux Etats de participer effectivement au financement de leur fonctionnement et invite le Secrétaire Exécutif du CILSS à poursuivre la recherche du financement complémentaire.

BAMAKO, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION N° 1 /CN/ RELATIVE AU PROJET
D'AMéliORATION DE LA GESTION DES INSTITUTS
DE RECHERCHE (Projet AGIR)

Le Conseil des Ministres, réuni en sa 17ème session ordinaire,
les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako, (République du Mali),

- Considérant la préoccupation des pays du Sahel à renforcer leur
capacité de gestion dans tous les secteurs du développement économique
et social,

- Considérant que le projet AGIR tente dans le cadre de la
recherche scientifique et technique, d'apporter des éléments de
réponse à cette préoccupation,

- Après examen des résultats des travaux des Directeurs d'Instituts
de Recherche du Sahel consacré au projet AGIR,

APPROUVE le plan d'action adopté par les Directeurs d'Instituts de
Recherche lors de leur réunion du 26 au 28 avril 1982 à D.K.R.,

CHARGE le Secrétariat Exécutif de négocier avec les bailleurs de fonds
les modalités de financement et d'exécution technique du projet.

BAMAKO, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION N°2/CH/17/82 DONNANT QUITUS
DE L'AGENT COMPTABLE POUR L'EXERCICE 1980

Le Conseil des Ministres réuni en sa 17ème session ordinaire
les 29 et 30 juillet 1982 à Bamako, République du Mali,

- après examen du rapport du Commissaire aux Comptes pour la
gestion 1980 du Budget du Secrétariat Exécutif,

DECIDE de donner quitus de la gestion 1980 à l'Agent Comptable.

BAMAKO, le 30 juillet 1982

LE CONSEIL DES MINISTRES

DEMANDE SUPPLEMENTAIRE DE CREDITS

- Frais de transport.....	2 539 135
- Per diem de mission.....	3 105 000
- Frais médicaux.....	360 000
- Fournitures de bureaux.....	300 000
- Téléx-téléphone.....	2 000 000
- Entretien bâtiments.....	150 000
- Entretien mobilier.....	250 000
- Frais bancaires.....	4 000 000
- Frais Conférences.....	5 000 000
- Amortissement.....	137 900
	<hr/>
TOTAL	15 742 035

A ce total, il faut ajouter les frais de la tenue de la 18ème session du Conseil des Ministres de décembre 1962 qui est de l'ordre de 5 000 000 CFA, d'où un total général de 21 742 035.

Le Conseil des Ministres a décidé de soumettre cette demande à l'appréciation du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat.

LISTE DES PARTICIPANTS

Son Excellence
Monsieur M'Fagnanama KONE
Ministre Coordonnateur du CILSS

C.P. VERT

Son Excellence
Monsieur JOAO FERREIRA SILVA
Ministre du Développement Rural

M. CUSTODIO LIMA DE CRUZ
Accessoir du Ministre

M. SILVA CARLOS R.P.
Ingénieur Agronome
Ministère du Développement Rural

GAMBIE

Son Excellence
Monsieur S. IMOU S. S BALLY
Ministre de l'Agriculture

M. MBOOB Sulayman
Correspondant National du CILSS

M. J. ONE .F.B
Secrétaire Permanent
Ministère de l'Agriculture

Dr. CODOU HADIE M'GOM
Chargé d'affaires à l'Ambassade de
Gambie à Dakar

H.UTE-VOLTA

Son Excellence
Monsieur COLLE GR André Roch
Ministre du Développement Rural

M. SIM DOGO Omer
Correspondant National du CILSS

M. SIM DOGO K. Alfred
Directeur Général OPHICER
Ministère du Développement Rural

M. TATEFA Marcel
Ingénieur Agronome
Ministère du Développement Rural

M. YEDIN Kanadou
Commissaire aux Comptes, CILSS

MALI

Son Excellence
Monsieur Sady DIALLO
Ministre du Développement Rural

M. DRAMA El Hassane
Correspondant National du CISS

M. DI KITE Birama
Directeur INRER
Ministère du Développement Rural

M. TRAORE N. Fatogona
Directeur Général de l'I.C.R.

M. BERTHE A. Demino
Chef Division Projets et Programmes
DNET

M. CISSE Oumar
Chef Division OIEUVE
Ministère du Développement Rural

M. DIALLO Brohina
Ingénieur Agro-pastoraliste
Ministère du Développement Rural

M. KOUYATE Sôkou
Service Formation C.I.D.T

M. SINGHATE Babaye
Directeur Général de l'Agriculture

MAURITANIE

Son Excellence
K. NE Abdoul CIRE
Secrétariat Général du Développement
Rural, Représentant le Ministre

M. KAMRAN Harouna
1er Conseiller du Ministre du
Développement Rural

M. Abdallahi Ould BOHRODOR
Directeur Administratif et Financier
du M.D.R.

NIGER

Son Excellence
Monsieur BI MOUDO Ibrahima
Ministre du Développement Rural

M. Annou Kouame MALI
Ministère des Finances

M. Souley Moine
Ingénieur au Ministère du
Développement Rural

M. Assouane Sarki
Ingénieur au Ministère du
Développement Rural

SENEGAL

Son Excellence
Monsieur Tidiane NI
Secrétaire Général du Ministère
du Développement Rural, représentant
le Ministre

M. SY Ibrahima
Commissariat à la Sécurité
Alimentaire
Ministère du Développement Rural

M. GUYE Falileu Mbacké
Conseiller Technique
Ministère Développement Rural

TCHAD

Son Excellence
Monsieur Ali DJALDORDI
Commissaire à l'Agriculture et
à l'Élevage

Dr. Hidini MORDONGOU

Dr. HASSAN MOUÛ BAKHT
Directeur des Projets et Etudes
Ministère de l'Agriculture

CILSS

III. SACK HENRI N'DIACH
Secrétaire Exécutif

R. PADENIABA Raphaël
Directeur des Projets et Programmes

LEBINGER Jérôme
Directeur des Affaires Administratives
et Financières

GREY JOHNSON James
Directeur de la Documentation et
de l'Information

KEITE Nady
Directeur UGR

TANGARA Moussa
Agent Comptable

BERRY Sitta
Expert

DIALLO Moulaye
Expert

SIV DOGO André
Expert

DIAK Amadou H.
Conseiller P.O

SILL Alioune
Expert

LINOS Jean
Expert

IIIES S.MADOGO Bernadette
Documentaliste

KHE Ounou
Chef de service administratif et
Financier

III. BAYILI Malick
Comptable-Caissier

QUEBR. LOGG Ambroise
Chef du Protocole

Mlle BA Mariétou
Secrétaire de Direction

CILSS

- Mlle GOUNGOUNGA Rose
Secrétaire dactylographe
- III. S. HOU Emmanuel
Dactylographe
- OUEDRAGO Jean-Christophe
Technicien
- SONGRE Hervé
Interprète
- DI. GHE Konar K.
Interprète

INSTITUT DU S.HEL

- III. K. ME Nalla Omar
Directeur Général
- KONATE Madi
Directeur de la D.F
- SIDIBE Gousseini
Directeur Département de la Recherche
- C. H. R. Lioune Badara
Coordonnateur du R.M.DOC
- III. BA-TOURE Rokia
Directrice Département des
Communications
- III. DI. GHE Papa Syr
Coordonnateur de l'USEB
- K. ME N'Diawar
Directeur Département Formation
- G. DINGA Adou
Agent Comptable
- P. RE Jean
Conseiller Juridique
- TR. ORE Bourena
Assistant Administratif
- K. ETT. Dianguène
Comptable

INSTITUT DU SAHEL

MMES TRAORE Aminata
Secrétaire de Direction

DIALLO Fadima
Secrétaire

MM. CONDE Ibrahima
Secrétaire

DAO Yacouba
Technicien

CENTRE AGRHYMET

MM. COLY Cheikh Bocar
Directeur Général

MWABANYOL Keïtore Gabriel
Directeur des Affaires
Administratives et Financières

CLUB DU SAHEL

MME Anne DE LATTRE
Chef du Secrétariat du Club du Sahel

FAO

MM. DIA Mamadou
Fonctionnaire Principal pour le DPT

PAGES Yves Marie
Agro-Economiste Principal

PNUD

MM. BERTIN BORRA
Représentant Résident à Dakar

ZAHED Patrick
Chargé de Programme

UNSO

MM. Charles Henri LA MEUNIERE
Directeur de l'UNSO - New-York

Arba Hama DIALLO
Assistant Directeur UNSO- New-York

Dr. NDOW Wally
Chef Bureau Régional de Ouagadougou

JAMNEH Abdoulie
Fonctionnaire Principal de Programme

GEAO

M. Cheikh Baïdy DIOP
Directeur du Développement Rural

CRDI

Dr. ZBYD
Division des Politiques du CRDI
Ottawa